



DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la Journée des Partenaires du vendredi 9 octobre 2015

La Journée des Partenaires du vendredi 9 octobre 2015 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence de Madame la Directrice Départementale.

La réunion a connu la participation du Colonel Richard LOUNDOU, Chef du projet fonctionnel SYDONIA World et de Monsieur Maximin Fiacre MBOU, Chef du projet SYDONIA World en charge du développement et du déploiement.

Après le rappel des sujets débattus au cours de la réunion précédente, les participants ont examiné les points suivants :

1. Le calcul de la franchise par CONGO TERMINAL

Monsieur Guy WAWA, responsable des opérations terre et de la planification auprès de CONGO TERMINAL a précisé que la franchise calculée par CONGO TERMINAL court à partir du lendemain de l'accostage du navire.

2. Les problèmes rencontrés au niveau du serveur d'échange de données COTECNA – SYDONIA et au niveau du Guichet Unique de Dédouanement (GUD)

Monsieur Maximin Fiacre MBOU, Chef du projet SYDONIA World en charge du développement et du déploiement a informé les participants des échanges avec la Direction de COTECNA Congo et du travail entrepris avec le responsable informatique de ladite Société.

Il a indiqué par ailleurs que la date de la rencontre prévue entre La Congolaise des Banques et les acteurs du GUD n'a pas encore été fixée.

3. Le compte rendu de la deuxième rencontre entre les représentants de la Société COTECNA Congo et du Syndicat des Transitaires et des Prestataires Portuaires du Congo (STPC)

Les participants ont pris connaissance du compte rendu fait par le STPC de la deuxième rencontre entre les représentants de la Société COTECNA Congo et du STPC, qui s'est tenue le 2 octobre 2015.

Monsieur Saïd Youssouf MONDOHA, Directeur Général Adjoint de COTECNA, qui avait présidé ladite réunion, a précisé que COTECNA apportera des amendements, afin que le compte rendu reflète fidèlement les opinions des deux parties.

Madame la Directrice Départementale a invité COTECNA et ses partenaires à privilégier en toute circonstance le dialogue.

4. Le lancement de SYDONIA World au Bureau Principal Port

Madame la Directrice Départementale a souhaité connaître les réactions et les commentaires des partenaires au sujet du lancement de SYDONIA World au Bureau Principal Port.

4.1 Les difficultés rencontrées

Monsieur Joseph MBOUNGOU, Directeur du Transit auprès de la Société GETMA, a fait état des difficultés rencontrées, inhérentes à tout début, qui concernent principalement l'instabilité de la connexion et la lenteur des mises à jour. Il a précisé qu'en cas de difficulté, les agents de GETMA n'hésitent pas de se rapprocher de l'équipe technique de SYDONIA World.

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA, Directeur Général de la Société INTERVISION a fait observer qu'il s'agit d'une phase transitoire. Il a évoqué des difficultés concernant certains types de déclarations, notamment les EX3.

Le Colonel Richard LOUNDOU, Chef du projet fonctionnel SYDONIA World, a invité Monsieur TCHICAYA à se rapprocher de l'équipe technique.

4.2 Le matériel utilisé par SYDONIA World

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA s'est interrogé sur la qualité du matériel utilisé et l'adéquation de la configuration requise pour le fonctionnement de SYDONIA World.

Le Colonel Jean Didace ISSEBOU, Chef du Service des Etudes, de la Prévision et de l'Informatique (SEPI) et Monsieur Maximin Fiacre MBOU, Chef du projet SYDONIA World en charge du développement et du déploiement, ont fait remarquer qu'au Congo le système SYDONIA World a été installé par les experts de la CNUCED. Le matériel obéit bien aux normes et aux spécifications de la CNUCED.

4.3 La prise en charge des coûts supplémentaires liés à l'utilisation de SYDONIA World

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA a rappelé la question déjà soulevée à la Journée des Partenaires sur la prise en charge des coûts supplémentaires liés à l'utilisation de SYDONIA World, notamment en ce qui concerne l'encre et le papier.

Madame la Directrice a fait observer que la question est bien connue de la hiérarchie.

4.4 La mise à la disposition des usagers d'un manuel d'utilisation de SYDONIA World

Plusieurs participants ont souhaité qu'un manuel d'utilisation de SYDONIA World soit mis à la disposition des usagers.

Le Colonel Richard LOUNDOU a invité ceux qui désirent avoir ce manuel à se rapprocher de l'équipe technique, pour enregistrer le contenu sur une clé USB.

4.5 L'ouverture d'une fenêtre dans SYDONIA++

Monsieur Joseph MBOUNGOU a souhaité que pendant la période transitoire, une fenêtre soit ouverte dans SYDONIA++ pour les mises à jour sur la base du NIU.

Monsieur Maximin Fiacre MBOU a indiqué qu'il s'agit là d'une solution complexe à gérer. Aujourd'hui, SYDONIA++ dispose d'une autonomie de veille de 24H/24, ce qui n'est pas encore le cas pour SYDONIA World.

A partir du 12 octobre 2015, l'équipe technique a l'intention de faire migrer toutes les données de SYDONIA++ vers SYDONIA World. Les solutions aux difficultés constatées seront apportées au fur et à mesure.

Monsieur MBOU a rassuré les partenaires sur la mobilisation maximale de l'équipe technique.

Le Colonel ISSEBOU a précisé qu'une « cellule de crise » a été mise en place pour faire face à toute difficulté rencontrée par les utilisateurs du système. Ce n'est que par la suite qu'il sera décidé de l'opportunité d'ouvrir une fenêtre dans SYDONIA++.

4.6 La possibilité d'éditer le brouillon dans SYDONIA World

Répondant à la préoccupation de Monsieur Mathieu MAKOLA, représentant la Société SOCOTRANS, sur la possibilité d'éditer le brouillon dans SYDONIA World, le Colonel LOUNDOU a précisé que cette possibilité existe bel et bien.

4.7 Les mentions de blocage

Répondant à la préoccupation de Monsieur Mathieu MAKOLA sur les mentions de blocage, qui, pour le moment, sont pour la plupart en anglais, le Colonel LOUNDOU a rappelé l'importance de la formation pour tout le personnel, y compris pour les Chefs de transit. L'équipe technique est à la disposition des utilisateurs, pour apporter une aide, même à distance, en cas de difficulté.

Le Colonel ISSEBOU a précisé qu'à terme les mentions de blocage seront disponibles également en français.

4.8 L'organisation de formations spécifiques

Le Colonel LOUNDOU a informé les participants sur l'organisation de formations spécifiques, à la demande. Une telle formation débutera bientôt pour le personnel de Bolloré AFRICA LOGISTICS.

Madame la Directrice a rappelé que tous les utilisateurs ont la possibilité de demander une formation spécifique.

5. La modification du NIU en cas d'erreur de saisie

Répondant à la préoccupation de Monsieur Joseph MBOUNGOU sur la modification du NIU en cas d'erreur de saisie, le Colonel ISSEBOU a précisé que cette possibilité a disparu avec le lancement de SYDONIA World. La question sera examinée avec l'expert de la CNUCED.

6. La nécessité d'une interface automatisée au niveau du GUD entre La Congolaise des Banques (LCB) et SYDONIA

Se référant à la lenteur de la remontée des informations de LCB vers SYDONIA (notamment le numéro de quittance), Monsieur Joseph MBOUNGOU a souligné la nécessité d'une interface automatisée au niveau du GUD entre LCB et SYDONIA.

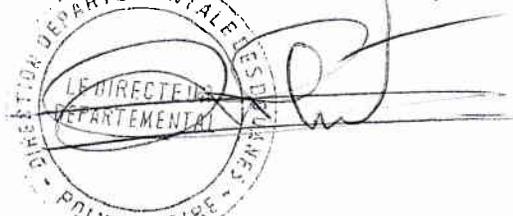
Le Colonel ISSEBOU a précisé que les difficultés actuelles concernent surtout l'impression de la quittance de paiement. Il a invité les utilisateurs qui auraient des difficultés concernant l'impression de la quittance de paiement à se rapprocher du SEPI. A partir du moment où une liquidation est payée, le système peut générer le bon à enlever et le bon de sortie.

7. L'installation d'un poste avancé du SEPI au niveau du Bureau Principal Extérieur

Monsieur Marc MOUELE, représentant le Département fret aérien de la Société Bolloré AFRICA LOGISTICS, a précisé qu'un local est disponible au niveau de l'Aéroport pour l'installation d'un poste avancé du SEPI.

Commencée à 9H05, la réunion a pris fin à 10H20.

**La Directrice Départementale des
Douanes et Droits Indirects,**

The image shows a circular official stamp of the Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire. The stamp contains the text 'DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS' around the perimeter and 'LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL' in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Madame Florence LOEMBA